



RISQUES NATURELS

LES GESTES QUI SAUVENT QUE FAIRE EN CAS DE SUBMERSION MARINE ?

S'INFORMER ET SE PRÉPARER EN AMONT d'une submersion marine

1

Renseignez-vous



Auprès de votre mairie ou de votre préfecture pour connaître l'historique de votre région

1 Êtes-vous dans une zone exposée aux submersions marines ?



2 À quelle fréquence la zone subit-elle des submersions marines ?



3 Jusqu'où l'eau peut-elle monter ?



4 Existe-t-il des ouvrages de protection (digue...) ?



5 Renseignez-vous auprès de votre mairie pour savoir si un plan de prévention a été élaboré.



- ▶ Une submersion marine est **une inondation rapide et temporaire** (de quelques heures à quelques jours) **de la zone côtière par la mer**. Elle peut être provoquée par les grandes marées, les tempêtes ou la forte houle.
- ▶ En raison de l'importance de sa façade maritime, **la France est particulièrement exposée à ce risque**. On estime que **1,4 million d'habitants vivent en zone potentiellement inondable** du fait des submersions marines¹.
- ▶ Le réchauffement climatique (fonte des glaces et augmentation de la température de l'eau) va provoquer **une élévation du niveau des mers et donc une augmentation de l'exposition à ce risque**.



De manière générale sur des sites internet dédiés

Connaître les risques près de chez moi.



www.georisques.gouv.fr

GÉORISQUES



Complétez votre Plan Familial de mise en Sûreté

Il est important de familiariser tous les membres de votre foyer à ce dispositif.



www.interieur.gouv.fr/Media/Securite-civile/Files/je-me-protège-en-famille



ASSURANCE PRÉVENTION
Ensemble agir, chaque jour prévenir

en partenariat avec



WEDODATA
© Assurance Prévention - 2024



RISQUES NATURELS
Que faire en cas de submersion marine ?

S'INFORMER ET SE PRÉPARER EN AMONT d'une submersion marine

2

Soyez attentif aux informations de vigilance et d'alerte



Informations de vigilance



La carte **Vigilance Météorologique** pour le risque vague-submersion de Météo France en collaboration avec le SHOM* décrit les dangers des conditions météorologiques des prochaines 24 heures.

*Service hydrographique national français.

vigilance.meteofrance.fr/fr

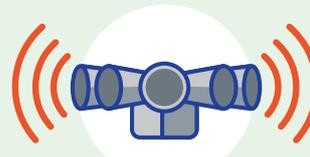


Informations d'alerte

L'ALERTE PEUT ÊTRE
TRANSMISE PAR
DIFFÉRENTS
CANAUX :



Les radios locales, *via* la radio ou leurs applications mobiles. Écoutez France Info, France Bleu, France Inter...



Les sirènes du Réseau National d'Alerte (connues pour retentir tous les premiers mercredis du mois).



Les SMS (automates d'appel ou « cell broadcast »), services d'assurance, notification **FR-ALERT**.



Le compte X (Twitter) dédié du ministère de l'Intérieur et des Outre-mer **@Beauvau_Alerte** et celui de votre Préfecture.



SI VOUS ÊTES
EN BORD DE MER

Écoutez le bulletin de la météo marine ou prenez-en connaissance à la capitainerie du port.



ASSURANCE PRÉVENTION
Ensemble agir, chaque jour prévenir

en partenariat avec





RISQUES NATURELS Que faire en cas de submersion marine ?

S'INFORMER ET SE PRÉPARER EN AMONT d'une submersion marine

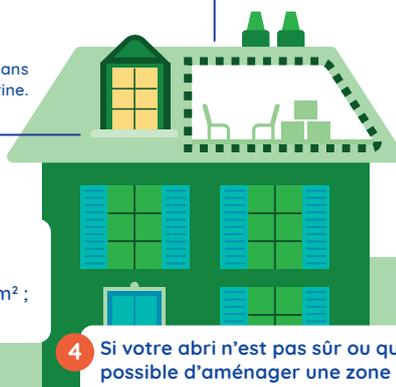


Les règles à respecter²

- 1 Cette zone de refuge doit être installée au-dessus de la plus haute submersion constatée*. Cela peut-être à un étage, dans les combles, dans le grenier...
*information disponible auprès de la mairie ou dans le Plan de Prévention du Risque Submersion Marine.
- 2 Elle doit disposer d'une fenêtre ou d'une trappe dans le toit pour permettre une évacuation.
- 3 Cette zone doit avoir :
 - une hauteur minimale de 1,20 m ;
 - une surface de plancher entre 8 et 20 m² ;
 - une résistance de 150 kg/m² minimum.

3

Aménagez une zone de refuge dans votre habitation



- 4 Si votre abri n'est pas sûr ou qu'il n'est pas possible d'aménager une zone refuge dans votre habitation, identifiez votre centre d'hébergement en vous renseignant auprès de votre commune.



Les objets essentiels à prévoir dans votre zone de refuge

www.gouvernement.fr/risques/se-preparer-a-une-situation-durgence



Un kit d'urgence avec de l'eau potable, des aliments non périssables, des outils de base (couteau de poche, ouvre-boîte...), une radio, vos médicaments personnels, une trousse médicale, un double des clés de maison et de voiture...



Vos biens de valeur et des photocopies des documents essentiels dans une pochette étanche (identité, santé, moyens de paiement...).



Une radio avec des piles de rechange : écoutez France Info, France Bleu, France Inter...



Un tissu de couleur vive ou lampe de poche : pour signaler votre présence.



Des vêtements chauds et couvertures de survie.



Un groupe électrogène pour vous éclairer, utiliser des appareils électriques.

⚠ Aérez le local où il se situe pour limiter les risques d'intoxication au monoxyde de carbone.

ASSURANCE PRÉVENTION
Ensemble agir, chaque jour prévenir

en partenariat avec



WEDODATA
© Assurance Prévention - 2024

TÉLÉPHONE PORTABLE : LE COUTEAU-SUISSE DE L'URGENCE



Accéder facilement aux informations utiles (documents numérisés, numéros d'urgence programmés...).



Suivre l'évolution de la situation *via* la radio et les réseaux sociaux dédiés.



Se signaler *via* sa lampe torche.



Ne pas oublier de se munir d'une batterie externe chargée.





RISQUES NATURELS
Que faire en cas de submersion marine ?

LIMITER LES CONSÉQUENCES
d'une submersion marine

Avant la crise

En amont



Suivez les informations :
radio (poste à piles ; France Bleu et France Inter) et autres médias et restez attentif aux consignes à suivre.



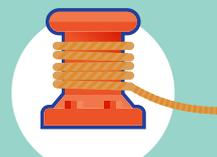
Enfermez et surélevez les produits polluants pour éviter toute contamination de l'eau.



SI VOUS ÊTES EN BORD DE MER

Informez-vous de la situation météorologique et soyez particulièrement prudent :

- Si vos activités de plein air sont situées dans une zone exposée, près des plages, mais aussi et surtout en mer.
- Si vous pratiquez des sports à risque comme le char à voile, le kite surf...



Prenez les mesures nécessaires pour protéger les embarcations et ne laissez rien à bord pour éviter de provoquer un suraccident.

À l'annonce de la crise

Dès lors qu'une alerte vigilance submersion marine est annoncée



Continuez à suivre les informations : radio (poste à piles ; France Bleu et France Inter) et autres médias et restez attentif aux consignes à suivre.



Déplacez votre véhicule dans une zone protégée avant la montée des eaux.



Installez des sacs de sable ou des batardeaux pour empêcher l'eau d'entrer.



Fermez les portes, soupiraux, aérations, volets, pour ralentir l'entrée de l'eau et limiter les dégâts.



Surélevez vos meubles.



Coupez les alimentations électriques et le gaz.



Maintenez ouvertes les issues à commande électrique à utiliser en cas d'évacuation (portail électrique...).



Soyez solidaire : pensez aux personnes vulnérables et isolées et vérifiez qu'elles ont pris leurs dispositions.



Attendez les secours dans votre zone refuge.



RISQUES NATURELS

Que faire en cas de submersion marine ?

LIMITER LES CONSÉQUENCES d'une submersion marine

Pendant la crise



Continuez à suivre les informations : radio (poste à piles ; France Bleu et France Inter) et autres médias et restez attentif aux consignes à suivre.



Ne téléphonez pas inutilement afin de laisser les lignes libres pour les secours.



N'allez pas chercher les enfants à l'école, c'est l'école qui s'occupe d'eux dans le cadre du Plan Particulier de Mise en Sécurité (PPMS).

Si vous êtes à l'intérieur :

- 1 Restez dans votre zone de refuge ou dans une zone protégée (en altitude) et ne tentez pas de rejoindre vos proches.
- 2 Tenez-vous prêt à évacuer les lieux à la demande des autorités.
- 3 Ne vous rendez pas dans les sous-sols ou les parkings souterrains.



Si vous êtes en voiture :

Si vous vous trouvez en zone immergée, sortez de votre véhicule. ✓

Ne vous approchez pas du bord de mer et évitez les routes littorales. ✗

Ne vous engagez jamais sur une route inondée. ✗



SI VOUS ÊTES EN BORD DE MER

Si vous êtes surpris par la vague, rejoignez le point haut le plus proche. ✓

Ne vous approchez pas du bord de mer et informez-vous de la montée des eaux. ✗

Ne prenez pas la mer, ne pratiquez pas de sport nautique. ✗

Si vous êtes en mer :

- Ne rentrez pas au port ;
- Éloignez-vous de la côte. Au large, le passage de la vague sera beaucoup moins dangereux ;
- Portez les équipements de secours (gilet de sauvetage...)



RISQUES NATURELS

Que faire en cas de submersion marine ?

LIMITER LES CONSÉQUENCES d'une submersion marine

Après la crise



Continuez à suivre les informations : radio (poste à piles ; France Bleu et France Inter) et autres médias et restez attentif aux consignes à suivre.



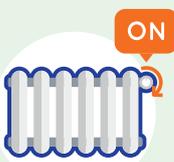
Suivez les consignes de sécurité diffusées par les autorités.



Respectez les restrictions d'accès aux zones impactées.



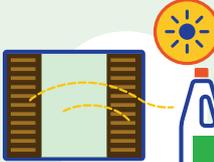
Attendez les consignes des autorités avant de rétablir l'électricité.



Pour sécher les pièces inondées, vérifiez que le système de chauffage n'a pas été endommagé puis allumez-le.



N'installez pas de systèmes de pompage dans les caves et les sous-sols non aérés : il y a un risque d'intoxication et d'incendie.

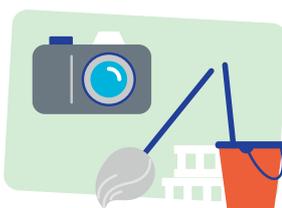


Aérez les pièces et désinfectez-les à l'eau de Javel.



Vérifiez auprès de votre mairie que l'eau est potable avant de la consommer.

VOTRE ASSURANCE après la crise



Avant de nettoyer ou réparer, faites l'inventaire des dégâts et photographiez les dommages.



Contactez rapidement votre assureur et ses services d'assistance éventuels selon votre garantie.



Pour tout savoir sur l'indemnisation suite à une inondation, consultez le site de France Assureurs.

ASSURANCE PRÉVENTION
Ensemble agir, chaque jour prévenir

en partenariat avec



WEDODATA

© Assurance Prévention - 2024

Sources :

¹ «La prévention des risques littoraux et des tsunamis en France», Ministère de la Transition écologique
<https://www.ecologie.gouv.fr/prevention-des-risques-littoraux-et-des-tsunamis-en-france>

«Enjeux humains en zones de submersion marine et dans les secteurs en érosion», Commissariat général au développement durable
<https://www.notre-environnement.gouv.fr/rapport-sur-l-etat-de-l-environnement/informations/indicateurs-snm/'article/enjeux-humains-en-zones-de-submersion-marine-et-dans-les-secteurs-en-erosion>

«Les inondations et les submersions marines», Eau France
<https://www.eaufrance.fr/les-inondations-et-les-submersions-marines>

² «Aménagement d'une zone refuge dans l'habitat individuel existant», Ministère de la Transition écologique
https://www.ecologie.gouv.fr/sites/default/files/dgaln_ref-inond-fiche04.pdf

www.franceassureurs.fr/lassurance-protege-finance-et-emploi/lassurance-protege/lassurance-en-pratique-pour-les-particuliers/lassurance-des-submersions-marines/

